

**TITRE III :
DISPOSITIONS
APPLICABLES AUX
ZONES A URBANISER**

SOMMAIRE

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES	3
TITRE II : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES	17
CHAPITRE I : DISPOSITIONS PROPRES A LA ZONE UC	19
CHAPITRE II : DISPOSITIONS PROPRES A LA ZONE UE	27
CHAPITRE III : DISPOSITIONS PROPRES A LA ZONE UL	35
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS PROPRES A LA ZONE UA	41
TITRE III : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES A URBANISER	47
CHAPITRE I : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES 1AU	49
CHAPITRE II : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES 2AU	57
TITRE IV : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES AGRICOLES	61
CHAPITRE I : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES A	63
TITRE V : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES NATURELLES ET FORESTIERES	71
CHAPITRE I : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES N	73
TITRE VI : ANNEXES	81
ANNEXE 1 : REGLES RELATIVES AU CALCUL DES PLACES DE STATIONNEMENT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (articles 12 du règlement)	83
ANNEXE 2 : EMBLEMES RESERVES	84
ANNEXE 3 : RECOMMANDATIONS PAYSAGES	85
ANNEXE 4 : LISTE DES ELEMENTS OU ENSEMBLES BATIS PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME	91
ANNEXE 5 : L'ARRETE PREFECTORAL DU 17 AVRIL 2000 CONCERNANT LA PROTECTION DU CAPTAGE DES EAUX POTABLES DU PONCONNET	94